

Règlement de la course

Samedi 12 Août 2023

LA NONENTA LAURENTAISE

Inscription (250 coureurs maximum) :

- Par correspondance jusqu'au **Vendredi 11 Août 2023**
M. Frédéric BESSE – 87 Route de la Grange – 87310 Saint Laurent sur Gorre
- Ou par mail : frederic-besse@sfr.fr, le règlement sera effectué sur place
- Ou sur place jusqu'à **17h30 - Samedi 12 Août 2023**

Course ouverte à partir de la catégorie juniors
50 équipes de 2
50 équipes de 3

Parcours et départs :

- **Course en relais sur une boucle de 1 km par équipe de deux ou trois mixte ou non.**
Relais libre pendant 90 minutes.
Chaque participant doit faire 2 tours minimum.
Départ à 18h au Plan d'Eau – Avenue Léon Dunaud – 87310 Saint-Laurent-sur-Gorre

Possibilité de douches au Stade.

Engagement :

Relais à 2 : 14 €

Relais à 3 : 21€

Tout engagement est ferme et définitif.

Récompenses :

relais à 2 → 1ère équipes F – H – Mixte

relais à 3 → 1ère équipes F – H – Mixte

Remise des récompenses à l'issue de la course avec un vin d'honneur offert par la municipalité de Saint Laurent sur Gorre.

Chronométrage :

Le chronométrage se fera manuellement.

A l'issue des 90 minutes de course, les coureurs attendront sur place pour que les organisateurs effectuent un relevé manuel du classement.

Les dossards seront à remettre à l'organisation.

Ravitaillement :

Au niveau de la zone départ/arrivée.
Ravitaillement liquide et solide.

Sécurité : Il est rappelé aux coureurs qu'ils doivent en toutes circonstances respecter le code de la route. L'accompagnement à vélo n'est pas autorisé sur la totalité du parcours.

Assurance : l'organisation est couverte en responsabilité civile. Il appartient aux non-licenciés de se couvrir d'une assurance individuelle accident.

Respect du site : tous les participants s'engagent à ne rien jeter sur le parcours en dehors des zones de ravitaillement.

Droit d'image : tout participant autorise expressément l'organisation ainsi que les ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course «**La Nonenta Laurentaise**» sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Force majeure : en cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve, d'arrêter l'épreuve en cours ou de la modifier.

En cas de force majeure, conditions météorologiques (alerte orange ou rouge) empêchant la pratique de la course à pied en compétition, catastrophes naturelles (séisme, tempête), **aucun remboursement, même partiel, ne pourra être exigé.**

En cas de conditions météorologiques entraînant des risques pour les participants, l'organisateur peut arrêter la course. Dans ce cas le coureur arrivant sur un point de ravitaillement ou de contrôle devra suivre les consignes données par les bénévoles et aura l'obligation de les respecter.

Inscriptions :

Inscriptions par correspondance ou sur place le jour de la course jusqu'à **30 minutes** avant le départ de la course.

A joindre obligatoirement pour valider l'inscription :

-la **photocopie de la licence FFA, UFOLEP, USEP ou du certificat médical** mentionnant la non-contre-indication de la pratique de la course à pied y compris en compétition, daté de moins d'un an à la date du **12/08/2023**.

Renseignements :

Frédéric Besse – 87 Route de la Grange – 87310 Saint Laurent sur Gorre
07.72.29.24.50
frederic-besse@sfr.fr

Autorisation parentale : pour les mineurs merci de remplir le formulaire ci-dessous :

Je soussigné(e) _____ autorise ma fille/ mon fils
_____ à participer à la course La Nonenta Laurentaise du
12 Août 2023, déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et accepte tous les termes
et conditions sans réserve ni restrictions.

Fait à _____ Le : _____

Signature :